



Un huissier peut il saisir mes meubles 2 fois pour la meme dette?

Par **virine**, le **03/09/2016 à 14:39**

BONJOUR marque de politesse [smile4]rnrnil y a 10 ans on m a saisi mes meubles pour une dette de loyer que mon ex compagnon a fait(j avais quitté le logement depuis plus d un ansans prévenir mon bailleur)et voila qu aujourd hui je reçois un courrier de ce meme huissier pour la meme dette qui me menace de nouveau!a t il le droit?rnrn**MERCI**[smile4]

Par **amajuris**, le **03/09/2016 à 17:15**

bonjour,rnest-ce que la saisie de vos meubles suffisait à rembourser votre dette ?rnrnMais il est probable que votre dette soit prescrite sauf si votre créancier a obtenu un jugement valant titre exécutoire.rnSalutations

Par **virine**, le **03/09/2016 à 17:43**

je n ai jamais su combien avait été vendu mes meubles.

Par **BrunoDeprais**, le **03/09/2016 à 18:21**

BonjourrnrnPourquoi avoir quitté le logement sans dénoncer le bail?rnrnEn attendant il est en droit

de vous réclamer les loyers, même si vous n'habitez plus dans les lieux, ce qui ne devrait pas vraiment arranger votre situation.